

DECRET N° 2011/419 DU 09 DEC 2011
 portant nomination d'Ambassadeurs Itinérants à la Présidence
 de la République.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;
 VU le décret n° 2011/408 du 09 DEC 2011 portant
 organisation du Gouvernement ;
 VU le décret n° 2011/412 du 09 DEC 2011 portant
 réorganisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés
 Ambassadeurs Itinérants à la Présidence de la République :

- Monsieur **DOUMBA Joseph Charles**
- Monsieur **MILLA Albert Roger**
- Monsieur **MEDJO AKONO Marcel**
- Monsieur **KEUTCHA Jean**
- Monsieur **AHIDJO MOHAMADOU**

ARTICLE 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la
 réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure
 d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 09 DEC 2011

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,


PAUL BIYA